

Le gouvernement a présenté une motion qui dit que le Parlement s'ajournera dès que les crédits supplémentaires, les crédits provisoires, et toutes autres mesures qu'il voudra peut-être présenter, auront été débattues. Je tiens à dire au gouvernement, en toute sincérité, qu'il aurait facilité l'ajournement de la session s'il s'était déclaré prêt à présenter le bill n° C-190 avant ou après les crédits provisoires et s'il nous avait assuré que ce bill figurera parmi les articles divers. Si ces conditions sont réunies, nous voulons bien appuyer la motion à l'étude et faciliter les travaux de la Chambre. Mais si le gouvernement insiste pour que ses considérations politiques priment une mesure législative qu'il a lui-même présentée dans le dessein présumé d'aider à faire baisser le prix des produits pharmaceutiques, nous n'aurons pas le choix et nous devons nous opposer à la motion et continuer à insister pour que l'on examine cette importante mesure législative avant que le Parlement parte en congé. Nous nous devons d'agir ainsi envers les Canadiens et les membres du comité des produits pharmaceutiques qui, pendant deux ans, ont laborieusement examiné cette question.

Les députés n'ont pas le droit, qu'ils siègent de ce côté-ci ou en face, de permettre que l'on jette cette mesure à la corbeille à papier parce que des considérations politiques exigent que le gouvernement ajourne la session de bonne heure au lieu de laisser le Parlement faire son devoir.

L'hon. M. MacEachen: Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: Si le ministre prend maintenant la parole, il mettra fin au débat.

L'hon. Allan J. MacEachen (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt les propos du député de Burnaby-Coquitlam. J'ai presque eu un haut-le-cœur quand je l'ai entendu dire que le gouvernement était influencé par des considérations d'ordre politique. Ce que nous avons entendu cet après-midi, j'imagine, dénote le plus pur souci qui soit pour l'intérêt public, et n'a absolument rien à voir avec les urnes de scrutin, les votes, les comtés ou l'électorat. C'était une intervention faite dans l'intérêt du public rien d'autre, une intervention au nom de la moralité publique. (*Applaudissements*)

Un parti qui a voté la dissolution du Parlement, il y a trois semaines... (*Applaudissements*)

Un parti qui a voté la fin de la session, qui a voté la disparition de tout ce qui est inscrit au *Feuilleton*, se lève aujourd'hui pour nous supplier à cor et à cri de rester ici quelques jours encore afin d'adopter un bill en particulier. (*Exclamations*)

Ceux qui ont suivi les manœuvres des néo-démocrates en ces occasions reconnaîtront leur technique habituelle. En juillet dernier, la Chambre était prête à s'ajourner comme d'habitude; tout le monde convenait qu'il était temps de se reposer un peu et de retourner dans sa circonscription. Tout le monde en sentait le besoin, mais tout à coup, le député de Winnipeg-Nord s'exclame: «Non, on ne partira pas tant que je n'aurai pas obtenu la majoration des pensions des fonctionnaires retraités». (*Applaudissements*)

Une voix: C'est du chantage.

L'hon. M. MacEachen: Aujourd'hui, le député de Burnaby-Coquitlam nous dit que si nous promettons aux néo-démocrates de reprendre l'étude du bill relatif aux médicaments dès maintenant, ses amis et lui-même accéléreront l'adoption des crédits supplémentaires et des subsides. N'est-ce pas bien là du chantage politique? (*Applaudissements*)

Hier, nous avons essayé de trouver un compromis susceptible d'arranger tout le monde. Il y a eu de la résistance à cet égard, car les députés, de ce côté-ci comme de l'autre, en ont par-dessus la tête des tactiques utilisées chaque fois que nous essayons d'ajourner—des tactiques de chantage. (*Applaudissements*)

On nous dit que nous ne pouvons clôturer avant de faire ceci et cela. Nous, de ce côté-ci, nous savons parfaitement bien que nous ne sommes pas en mesure de mettre fin à la session. Le député de Prince-Albert, alors qu'il était assis aux banquettes ministérielles en qualité de premier ministre, disait souvent: «Le gouvernement ouvre la session, mais l'opposition la clôture.» Il avait tout à fait raison. Nous avons besoin d'obtenir des crédits provisoires, et cela avant que la Chambre ajourne. Aucune limite n'est imposée au débat, et l'opposition ou les députés de ce côté-ci peuvent nous tenir ici à volonté. C'est à l'opposition qu'il appartient de décider quand la Chambre doit ajourner.